



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-127110>

Département(s) de publication : 02, 59, 60, 62, 80

Annonce n° 25-127110

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CCI DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 13002271800014

Ville : LILLE

Code postal : 59031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 02, 59, 60, 62, 80

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : CCIR-COM-2025-73

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Enyonam AMEHO

Adresse mail du contact : e.ameho@hautsdefrance.cci.fr

Numéro de téléphone du contact : 0320637756

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** CF. ARTICLE 6 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION
- Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** CF. ARTICLE 6 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION
- Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** CF. ARTICLE 6 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 26/11/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir Adjudicateur

Critères d'attribution : CF. ARTICLE 7.2.1 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Refonte de la plateforme Usine à sites et prestations de maintenance et assistance associées

Code CPV principal - Descripteur principal : 72413000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la refonte de l'usine à sites (UAS) Event ainsi que la maintenance applicative associée. Ces sites reposent actuellement sur le CMS Wordpress

Lieu principal d'exécution du marché : Hauts-de-France

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 80000.0 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mixte, mono-attributaire qui s'exécute d'une part par l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-13 à 14 du code de la commande publique et d'autre part par la conclusion de marchés subséquents dans les conditions fixées aux articles R2162-7 à R2162-12 du code de la commande publique. - Les prestations de développement de l'usine à site ainsi que la maintenance corrective seront réalisées par l'émission des bons de commandes sur la base des prix unitaires définis au BPU appliquées aux quantités réellement exécutées. - Les prestations de maintenance évolutive seront réalisées par le biais des marchés subséquents sur la base des prix des profils (TJM). L'accord-cadre est sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 80 000 € HT sur la durée totale de l'accord cadre de 36 mois, reconductions comprises. Le montant maximum pour la première année est fixé à 50 000 € HT prenant en compte 6 mois de build et 6 mois de garantie. Le montant maximum de la reconduction 1 de 12 mois est de 15 000 € HT intégrant la maintenance corrective et la maintenance évolutive (marchés subséquents). Le montant maximum de la reconduction 2 de 12 mois est de 15 000 € HT intégrant la maintenance corrective et la maintenance évolutive (marchés subséquents). Les prix du Bordereau des Prix Unitaires de l'accord cadre constituent les prix plafonds des marchés subséquents. Le titulaire établira un Bordereau des Prix Unitaires complémentaire, avec les prix nouveaux le cas échéant.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/11/2025